



HAL
open science

C-r de Adjahonoun A. & alii, Médecine et Pharmacopée Traditionnelle aux Comores

Michel Lafon

► **To cite this version:**

Michel Lafon. C-r de Adjahonoun A. & alii, Médecine et Pharmacopée Traditionnelle aux Comores. Études océan Indien, 1985, 6, pp.183-188. halshs-00449077

HAL Id: halshs-00449077

<https://shs.hal.science/halshs-00449077>

Submitted on 2 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TABLES DES MATIÈRES

ÉTUDES OCÉAN INDIEN

VOLUME VI

1985

Deuxième semestre

<i>In memoriam, P.V.</i>	3
Paul Guy : <i>Le Minhadj-et-Twalibin et les coutumes comoriennes dans le statut personnel</i>	7
Touhami Bencheikh : <i>Régulation familiale aux Comores. Une déclaration du grand Mufti Mohammed Abderrahame</i>	35
Emmanuel de Brye : <i>L'enfant comorien et l'apprentissage de l'Islam. Quelques observations</i>	41
Jean Martin : <i>Un témoignage sur la révolution de 1891 à Anjouan. Le mémoire du prince Salim</i>	51
Bradford Martin : <i>A Palestinian Arab and writer on the Comoros</i>	71
Narivelo Rajaonarimanana : <i>Traité sur les djinns d'après le manuscrit arabico-malgache du Musées des arts africains et océaniens, Paris</i>	125
Noël Gueunier : <i>Le monde est une mer par grandes marées. Poème musulman-malgache en dialecte sakalava</i>	151
Compte-rendus : M. Lafon, P. Vérin, N. Rajaonarimanana	183

NOTES ET COMPTES RENDUS

Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques aux Comores. Rapport présenté à l'ACCT par E.J. Adjanohoun, L. Aké Assi, Ali Ahmed, J. Eymé, S. Guinko, A. Kayonga, A. Keita, M. Lebras.

Médecine traditionnelle et pharmacopée, ACCT, Paris, 1982, 216 p.

Voilà un livre très bien venu, dans une perspective heureuse : il s'agit d'un inventaire-identification de plantes médicinales utilisées aux Comores, effectué lors d'une mission scientifique, dirigée par le professeur Adjanohoun et mandatée par l'ACCT, qui s'est déroulée en 1980 et s'est rendue à la Grande-Comore, Anjouan et Mohéli.

Le dédain à l'égard des médecines traditionnelles, qu'ont pu montrer certains scientifiques occidentaux, semble bien révolu : ce travail s'inscrit à l'intérieur d'une série de travaux identiques, réalisés par la même équipe et financés également par l'ACCT¹.

L'ouvrage commence par une brève introduction écologique, sur le milieu naturel (climat, sol, eau ; flore, végétation ; action de l'homme et des volcans) ; la poésie et la science-fiction n'en sont pas absentes : on nous dit que « certaines espèces sont probablement nouvelles pour la science » (p. 17) et que l'échauffement dû aux activités volcaniques pourrait être à l'origine de modifications dans la « composition spécifique de ces biotopes » (p. 25).

Le fond de l'ouvrage consiste en une brève description des plantes étudiées, avec pour chacune, un graphe clair, ses propriétés selon la pharmacopée traditionnelle et ses appellations scientifique, vulgaire (français local) le cas échéant, et vernaculaire (comorien), en distinguant « le dialecte ou l'ethnie, [soit] Grande-Comore, Anjouan ou Mohéli » (note 1 p. 29).

La partie suivante présente une classification des affections traitées par ces plantes, dans la terminologie médicale européenne, ainsi que des effets obtenus – c-à-d de leurs propriétés médicinales.

des index floristiques variés (par famille scientifique et type d'appellations), ainsi qu'un index médical (par organe concerné), complété d'un lexique, facilitent la consultation.

On nous dit en outre que des spécimens ont été déposés au centre de documentation de Moroni, afin de constituer un herbier.

Il ne nous appartient pas, n'étant pas botaniste, et n'ayant pas eu l'occasion d'expérimenter directement les recettes, de porter un jugement de valeur sur le contenu de l'ouvrage ; nous nous contenterons de l'envisager sous l'aspect externe – rôle que pourrait jouer la pharmacopée traditionnelle – et linguistique – appellation vernaculaire des plantes.

INTÉRÊT PRATIQUE

Cet ouvrage répond bien à sa double vocation, à la fois scientifique et pratique : il est en effet destiné

- i aux naturalistes en général, qui ne peuvent qu'être heureux de la découverte de nouvelles espèces ou de la description de recettes médicinales,
- ii au public comorien, qu'il s'agisse de professionnels (autorités, médecins, tradipraticiens) ou d'amateurs éclairés : « il est (...) utilisable par tout établissement comorien de formation et d'information, par les services de santé, (...) et par toute personne préoccupée de son propre bien-être. » (p. 171)

Un des buts reconnus de ce type de recherches est d'ailleurs de « permettre, à plus ou moins brève échéance, la sélection pour l'usage courant, de plantes médicinales dont les propriétés sont largement confirmées par l'ethnomédecine et qui peuvent être immédiatement utilisées par les praticiens de la médecine moderne » (p. 7).

Ce souci d'efficacité à court et moyen terme, constant à travers tout l'ouvrage, est remarquable et en constitue le principal intérêt : à l'heure où l'approvisionnement en spécialités pharmaceutiques européennes est non seulement de plus en plus coûteux et problématique (éloignement, gestion des stocks) mais comporte aussi des risques pour les patients², il est impératif, pour des pays du Tiers-Monde tels que les Comores, à la pharmacopée riche, de recourir, chaque fois que cela est possible, à ses propres ressources et de réduire ainsi sa dépendance à l'égard de l'extérieur : pourquoi, en effet, importer un remède onéreux et peut-être dangereux alors que la même maladie pourrait être traitée au moyen de produits locaux ?

Une telle étude est ainsi le fondement nécessaire d'une part à la définition d'une politique de santé ambitieuse et réaliste, et d'autre part à des actions particulières – comme la culture organisée de telle ou telle plante, etc. ; nous n'insisterons pas davantage sur l'importance idéologique de la reconnaissance, par une autorité scientifique, des propriétés thérapeutiques des plantes ; rappelons seulement que les Comoriens n'ont jamais abandonné la médecine traditionnelle, – ainsi d'ailleurs que les auteurs de ce rapport l'ont remarqué – et qu'ils recourent souvent à la fois à la médecine traditionnelle et à la médecine occidentale, mettant ainsi toutes les chances de leur côté.

On ne peut donc que se réjouir de l'attitude véritablement scientifique des membres de la mission vis-à-vis des vertus attribuées aux simples : ils se contentent de relever leurs indications et leurs effets en s'abstenant de tout commentaire ; une étude appréciative est certes nécessaire, mais ne peut venir que dans un deuxième temps, après expérimentation : des observations par des médecins comoriens sont

prévues (cf. p. 168, sur les effets secondaires éventuels) – on sait, du reste, que l'action médicinale des plantes, d'une façon générale, est très mal connue.

Mentionnons enfin une mise en garde quant à l'action de l'homme sur le milieu – pour la protection du patrimoine forestier et corallien – et une recommandation pour l'instauration de réserves naturelles (p. 25 & 172).

INTÉRÊT LINGUISTIQUE

Mais ce livre présente au moins un autre intérêt que son but avoué : c'est son intérêt linguistique.

En effet, c'est à notre connaissance le premier inventaire de plantes de l'archipel des Comores faisant état systématiquement des dénominations vernaculaires³ : il faut en féliciter les auteurs ; ainsi, tout en étant d'autant plus accessible aux lecteurs comoriens, il est à même de constituer un document linguistique de base sur les parlers comoriens⁴.

C'est à ce propos que nous voulons formuler quelques remarques.

Comme nous l'avons dit, les noms des plantes sont suivis d'une indication de provenance (île), qui donne une double information, géographique et linguistique.

a) la mission a donc visité l'archipel, à l'exclusion de Mayotte ; pour chacune des 120 plantes identifiées, on trouve une ou plusieurs appellations avec indication de l'île ; une même plante peut avoir des noms différents selon les îles, et parfois plus d'un nom pour la même île ; inversement, elle peut avoir le même nom sur plus d'une île ; mais dans l'ensemble, il y a plus d'appellations différentes que de plantes (147 contre 120).

D'après le texte – et non d'après l'index, voir infra – localisations et noms se répartissent ainsi :

				G-C	G-C	Anj	G-C, Anj	sans	
	G-C	Anj	Moh	Anj	Moh	Moh	Moh	ind.	total
loc.	42	37	14	15	2	5	1	4	120
noms	60	50	24	4	0	2	0	0	147

Deux questions se posent :

i la plupart des plantes sont indiquées dans une seule île : cela signifie-t-il qu'elles ne se trouvent que sur cette île ?

Nous ne pouvons juger que parmi celles que nous connaissons ; or, certaines au moins semblent répandues sur tout l'archipel :

+ avec mention Anjouan : *pwapwari*⁵ « papayer » (p. 53), *yina* « henné » (p. 95), *n'kounkou manga* « muscadier » (p. 105), *mpwera* « goyavier » (p. 107), *maniya karafou* « clou de girofle » (p. 107), etc.

+ avec mention G-C : *ousité* (p. 29), *ihadjou* (p. 79), *lavani* « vanille » (p. 111), etc.

+ avec mention Mohéli : *mkini* « eucalyptus » (p. 105).

+ sans indication de provenance : *n'tsiguiziou* « gingembre ».

Il y a donc lieu de supposer que les mentions géographiques doivent beaucoup au hasard des découvertes.

ii il existe quelques inconsistances entre le texte (p. 29 à 147) et l'index par appellations vernaculaires (p. 209 à 212) :

+ localisations différentes :

– absence de localisation dans l'index : *n'kounkou manga*, *ousité*

– index incomplet : *maniya mbibo*, *shileledzia* : Anj. G-C contre Anj. seul ; etc.

– index plus détaillé : *weni* : G-C-Moh. contre G-C seul ; *maniya mzoundra* : Anj. contre aucune ind. ; etc.

+ localisation contradictoire : *maropozé* : G-C d'un côté, Moh. de l'autre ; etc.

+ terme absent de l'index : *mnyo*

+ différence d'écriture : *sindano* / *sindzanou* ; *shilandra coura* / ...*covra*

Dans le comptage et les graphies, nous avons suivi le texte.

b) L'orthographe retenue, pour les noms de plantes comme pour les noms géographiques, est une orthographe en caractères latins francisée, c-à-d que

« ou » transcrit [u] : *ourouva*

« é » en finale transcrit [e] : *ousité*

« gn » peut transcrire [ɲy] : *mougni*⁶

« c » peut transcrire [k]⁷ : *coha*⁶

etc.

Cette transcription présente l'avantage d'être familière aux Comoriens connaissant le français⁷, mais il peut paraître dommage, dans un livre qui constitue dès maintenant un document de base sur les Comores, de n'avoir pas songé à une

graphie plus conforme aux principes généralement adoptés pour les langues africaines^{9 & 10}.

c) Certaines traductions paraissent inadéquates :

i le syntagme *mani ya*, « feuilles de », n'est pas pris en compte et la traduction donnée correspond au nom de la plante, de l'arbre ou du fruit : *mani ya karafou* signifie « feuilles du giroflier » et non « clou de girofle » (p. 107) ; *mani ya mdarasiné*, « feuilles du cannelier » et non « cannelier » (p. 91) ; etc.

La confusion se comprend aisément, les recettes médicales utilisant les feuilles.

De même, entre le fruit et l'arbre : *konokono* traduit par « corossolier » (Anj) alors qu'il s'agit du fruit « corossol », l'arbre étant *mkonokono* (p. 37) ; notons d'ailleurs que *mkonokono* est donné pour un arbuste différent quoiqu'apparenté (p. 39).

ii oubli de l'appellation vulgaire (français local) : *mroumzoungou* est couramment appelé « pignon d'inde » (p. 77).

iii notation : *mhono* (G-C) « ricin » (p. 81) : c'est plutôt *mbona* semble-t-il ; *ourouva* (p. 121), au lieu de *ouroupva* ; *n'tsiguizio* « gingembre » (p. 147) pour *singuiziou*

d) Certaines appellations nous paraissent douteuses, du moins sujettes à caution :

+ *mkini* « eucalyptus » (Moh) (p. 105) : du fr. quinine, ce mot désigne diverses médications amères.

+ *mnyo* (G-C) pour une sorte de plante vivace (p. 117) : ce mot désigne également le sel.

NOTES

1. Travaux déjà publiés dans la même collection : *Contribution à l'identification et au recensement des plantes utilisées dans la médecine traditionnelle et la pharmacopée en République centrafricaine* ; *Flore et médecine traditionnelle. Mission d'étude 1978 au Rwanda. 1 - Observations floristiques* ; *Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques au Mali* ; *Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques au Niger* ; *Contribution aux études floristiques à Maurice (îles Maurice et Rodrigues)* ; *Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques aux Seychelles* ; à paraître : *Contribution aux études ethnobotaniques et floristiques au Gabon* (d'après le catalogue 1984-85 de l'ACCT).

2. Sur le danger de certains médicaments, interdits dans les pays développés mais en vente libre dans le Tiers-Monde du fait de la faiblesse des contrôles, voir l'article de E. Nic et J. Rissman, « Produits prohibés, destination Tiers-Monde », *Le Monde Diplomatique*, août 1983, pp. 12-13.
3. Sauf quelques indications dans le dictionnaire du père Sacleux, édité par Ahmed Chamanga et Gueunier (Paris, 1979).
4. On peut toutefois regretter, de ce point de vue, que l'identité des informateurs ne soit pas mentionnée, à moins qu'il ne faille la déduire de la liste des personnalités rencontrées, figurant pour chaque île, en fin de volume (215-216).
5. Nous respectons les orthographes du texte.
6. « ny » et « k » sont également utilisés : *mnyo*, *mnouka*.
7. Sauf si « c » a la valeur |c| (fr. *atchoum*, G-C *tshai* « thé »).
8. Rappelons toutefois que le système le plus répandu pour l'écriture du comorien utilise les caractères arabes ; sur ce point, voir, par exemple, Ahmed Chamanga et Gueunier, 1977, « Recherches sur l'instrumentalisation du comorien : les problèmes de graphie d'après la version comorienne de la loi du 23 nov. 1974 », *Asie du Sud-Est et monde Insulindien (ASEMI)*, 8, n° 3-4, pp. 45-47, et Lafon, « Une tentative d'adaptation de l'alphabet arabe à la notation du comorien », à paraître, *Lacito-document*, Paris, Selaf.
9. Voir, par exemple, D. Dalby, 1984, *Clavier International de Niamey*, Paris, ACCT ; ce clavier a été proposé à l'occasion de la réunion de Niamey de février 1984.
10. Un livre de géographie, Verin et Battistini, *Les Comores, étude géographique de l'archipel*, à paraître à l'ACCT également, utilise d'ailleurs une graphie moins calquée sur le français.